



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Orléans, le 01 septembre 2023

Les inspectrices de l'Enseignement Technique
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées

A

Mesdames et Messieurs les PLP
Biotechnologies Santé Environnement, Biotechnologies
génie biologique, Sciences et Techniques Médico-
Sociales, Prothèse dentaire, Coiffure et Esthétique
Cosmétique, Horticulture

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissement privé

S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs de
SEGPA

Rectorat

Sandrine COMPAIN
Anita VAN DEN BULCK

IEN- ET
Sciences Biologiques et
Sciences Sociales Appliquées

S. MELLET
Aide inspection

02 38 79 39 13

[sandrine.compain@ac-orleans-
tours.fr](mailto:sandrine.compain@ac-orleans-tours.fr)

[anita.van-den-bulck@ac-
orleans-tours.fr](mailto:anita.van-den-bulck@ac-orleans-tours.fr)

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Objet : Lettre de rentrée 2023 – 2024

Chères collègues, chers collègues,

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement affectés dans l'académie. Nous félicitons les lauréats des concours de recrutement de la session 2023. Nous encourageons les personnels contractuels à consulter les informations relatives aux concours de recrutement ouverts à la session 2024 sur le site de l'académie d'Orléans-Tours.

Nous remercions les enseignants qui se sont pleinement investis dans : les missions de tutorat, les coordinations académiques, les différents groupes de travail disciplinaires académiques ainsi que lors de la session d'examen 2023.

La Circulaire de rentrée 2023 énonce les priorités pour l'année scolaire 2023-2024 :

« **L'école qui instruit, émancipe, protège.** »

Une rentrée qui s'articule autour de trois priorités nationales :

- Elever le niveau
- Bâtir une école des droits et des devoirs
- Bâtir une école qui donne confiance et qui émancipe

<https://www.education.gouv.fr/une-ecole-qui-instruit-emancipe-et-protège-la-circulaire-de-rentree-2023-au-bulletin-officiel-378707>

1- Accompagnement de tous les élèves

Nous vous remercions de votre engagement pour accompagner chaque élève vers la réussite, dans un parcours de formation sécurisé et d'excellence, jusqu'à sa poursuite d'études ou son insertion professionnelle.

Les évaluations d'entrée en seconde, la semaine des lycées professionnels, les dispositifs de la Transformation de la Voie Professionnelle (co-intervention, chef d'œuvre, accompagnement renforcé), les périodes de formation en milieu professionnel, la participation à divers concours (concours des chefs d'œuvre Fondation Colbert, concours général des métiers, concours « je filme ma formation », Compétition des métiers...), les projets de mobilité Erasmus+, les projets

pédagogiques innovants... sont des leviers forts pour accompagner, valoriser et motiver les élèves de vos filières.

2- Les actualités de la rentrée 2023

- **La réforme des lycées professionnels**

Elle se déploie progressivement à partir de cette rentrée scolaire. Elle vise à assurer l'avenir de tous les élèves, au plus près de leurs besoins et de leurs aspirations, et à répondre à la promesse républicaine d'égalité des chances.

L'objectif poursuivi par cette réforme est de faire du lycée professionnel une voie de réussite, choisie par les élèves et leurs familles, reconnue par la société et les entreprises.

Douze grandes mesures ont été décidées qui visent à :

- Lutter contre le décrochage scolaire ;
- Améliorer la réussite dans les poursuites d'études ;
- Améliorer l'insertion professionnelle des lycéens.

<https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels>

- **Célébrer l'esprit olympique et paralympique pendant toute l'année 2023-2024**

Les Jeux représentent une occasion exceptionnelle de renforcer tous les dispositifs favorisant la pratique physique et sportive des élèves, mais aussi de porter les valeurs du sport olympique et paralympique portées notamment par la charte olympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. L'année scolaire 2023-2024 sera ainsi l'occasion de célébrer ces valeurs au cœur de l'École et de favoriser la construction d'une citoyenneté active et engagée.

La mobilisation des élèves et des équipes pédagogiques et éducatives tout au long de l'année scolaire sera favorisée par les dispositifs permettant de renforcer la pratique physique et sportive pour tous et de créer le lien entre les enseignements ou les projets éducatifs et les Jeux olympiques et paralympiques et leurs valeurs.

<https://www.education.gouv.fr/2023-2024-une-annee-olympique-et-paralympique-l-ecole-378668>

- **La Semaine européenne du développement durable** est organisée du 18 septembre au 8 octobre 2023. À cette occasion, de nombreuses initiatives pour promouvoir le développement durable sont organisées dans toute l'Europe. Participez à l'édition 2023 et inscrivez dès aujourd'hui votre projet sur la plateforme européenne de la SEDD pour le partager largement.

<https://esdw.eu/?lang=fr>

- **Circulaire Concours national Jeunes, solidaires et citoyens - année 2023-2024**

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo30/MENE2314334C>

Un concours national sur les questions de la Sécurité Sociale organisé en partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'École nationale supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S), et avec le soutien de l'ensemble des organismes de Sécurité Sociale.

Les projets des élèves devront s'inscrire dans une liste de quatre thèmes au choix :

Thème 1 : Prévention santé jeunes ;

Thème 2 : Des jobs qui changent nos vies : les métiers du sanitaire et du social ;

Thème 3 : Quel impact du vieillissement sur les mécanismes de redistribution ? ;

Thème 4 : Je suis citoyen social, je joue collectif.

Inscription sur le site : <https://secu-jeunes.fr/>.

- **La fête de la science mouille le maillot en 2023 !**

Pour cette édition, le sport et la pratique sportive sont à l'honneur du 6 au 16 octobre 2023. Pratiqué en loisir ou dans le cadre éducatif, pour le bien-être ou de haut niveau, le sport empreint notre quotidien dans ses dimensions sociale, économique, médiatique ...et aussi scientifique.

Participez à ce temps d'échange et de partage « Sciences & société », aux visites, animations et interventions proposées par les scientifiques et médiateurs en région à l'attention des scolaires et d'un large public.

Découvrez les multiples facettes de la contribution scientifique aux performances sportives, des connaissances développées et leurs applications dans les domaines de la pharmacologie, de la robotique, des matériaux, des neurosciences ou encore de la médecine.

Retrouvez tout le programme régional et l'offre réservée aux scolaires sur www.centre-sciences.org et sur www.fetedelascience.fr

Parmi les principaux événements proposés aux scolaires :

- « **Former les champions de demain, analyse et optimisation de la performance sportive** » vendredi 6 octobre à 14h en direct du CREPS de Bourges, un webcast *Science on tourne !* suivi d'un débat avec les professionnels et sportifs de haut niveau du pôle France BMX
- « **Journée scolaire du Village des sciences à l'IUT de l'Indre** » vendredi 6 octobre de 9h à 17h
- « **Mon cerveau en action !** » et « **Sciences en classe** », du 9 au 13 octobre avec des interventions pour les écoles primaires de Tours et sa région
- **Visites de laboratoires**, sur inscriptions à Bourges, Tours et Orléans
- « **Les visites insolites** » avec le CNRS Centre Limousin Poitou Charente, inscription sur <https://visitesinsolites.cnrs.fr>
- De nombreuses actions proche de votre établissement comme le **Festival des sciences** à l'espace George Sand de Chécy, **Festival Et si on en parlait ?** dans les médiathèques d'Indre-et-Loire, **Festival Performance : Sport & Science** à l'Université d'Orléans...

3- Actualités sur les diplômes et les disciplines SBSSA :

3-1 Diplômes :

- Modification des intitulés des diplômes de niveau 3 et 4, remplacement de l'intitulé « mention complémentaire » par l'intitulé « certificat de spécialisation », pour le groupe STVST :
 - Aide à domicile
 - Coiffure, coupe, couleur

Décret n° 2023-824 du 25 août 2023 remplaçant l'intitulé du diplôme « mention complémentaire » par l'intitulé « certificat de spécialisation »

Arrêté du 25 août 2023 remplaçant l'intitulé du diplôme « mention complémentaire » par l'intitulé « certificat de spécialisation »

- Poursuite de la mise en œuvre de deux référentiels de formation :
 - ✓ BCP ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne)
 - ✓ BCP ECP (Esthétique Cosmétique Parfumerie) dans le cadre de la famille des métiers de la beauté et du bien-être
- Mise en place de nouveaux diplômes :
 - Le Baccalauréat professionnel Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques (PIPAC) en remplacement du baccalauréat Bio-Industries de Transformation.
 - La certification de spécialisation « Aide à domicile »
 - Le CAP Agent Accompagnant au Grand Âge (2AGA) en remplacement du CAP Agent Technique en Milieu Familial et Collectif (ATMFC)

Un plan de formation à destination des enseignants de ces filières, est programmé pour faciliter et accompagner leur mise en œuvre.

3.2 Disciplines :

- **Enseignements de la Prévention Santé Environnement**

- ✓ Parcours M@gistere disponible : « Enseigner la PSE en LP »
<https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/course/view.php?id=6957§ion=1>

- **Enseignements adaptés, champ HAS et champ ERE en SEGPA**

- Les préconisations sur la maîtrise des risques sanitaires, sont disponibles sur le site disciplinaire académique. <http://segpa.ac-orleans-tours.fr/>.

- Un parcours M@gistère dédié aux enseignements en SEGPA sera disponible prochainement.

- **Concours Général des Métiers** : création d'une nouvelle spécialité ouvrant droit au CGM : métiers de la coiffure.

Une page Eduscol est dédiée à la présentation de ce concours d'excellence : <https://eduscol.education.fr/1455/presentation-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

4- Formation continue des enseignants

- Le plan de formation est consultable tout au long de l'année scolaire sur M@FOP. Les inscriptions se font par **GAÏA INDIVIDUEL**.

- En auto formation, des parcours M@gistere transversaux sont ou seront accessibles au cours de l'année.

- Des formations à public désigné seront mises en place, dans le cadre de l'Enseignement de la Santé et de la Sécurité au Travail (recyclages SST, PRAP et formations aux risques biologiques).

- Dans nos filières, un travail commun d'accompagnement des équipes pédagogiques se poursuit sur la liaison Baccalauréat professionnel – Brevet de Technicien Supérieur avec les IA-IPR SMS, Madame BELLARD et IA-IPR BGB, Monsieur ANDRE sur la liaison « baccalauréat professionnel / brevet de technicien supérieur ».

5- Site académique et listes de diffusion SBSSA

- **Plateforme**

Sur le site disciplinaire, une plateforme d'échanges de type « Moodle » est à votre disposition pour l'enseignement de la PSE (alimentée par les travaux d'un groupe ressource académique) géré par Monsieur Sébastien BURROT (webmestre).

Remarque : vous être invités à y déposer des documents pédagogiques en vue d'une mutualisation ; les documents déposés ne seront soumis ni au visa ni au contrôle des IEN-ET, d'où un accès réservé : <http://sbssa-lp.tice.ac-orleans-tours.fr/moodle>

- **Site disciplinaire** : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/sbssa/>

Nous vous invitons à le consulter régulièrement, seule source institutionnelle de cadrage des examens et du suivi des filières pour l'académie d'Orléans-Tours.

Votre adresse académique est la seule adresse professionnelle de correspondance, veillez à ce qu'elle soit activée rapidement.

N'hésitez pas à nous envoyer vos projets pédagogiques sous forme de capsules vidéo afin qu'ils soient mis en avant sur le site SBSSA.

6 – PPCR et visites d'accompagnement

Les rendez-vous de carrière représentent des moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Vous pouvez préparer votre rendez-vous de carrière en consultant le guide et ses annexes disponibles à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html

Il vous est aussi possible, si vous le souhaitez, de transmettre par mail, à l'IEN concernée le document de référence de l'entretien (annexe 4 du guide) en amont de la rencontre.

Les visites conseils et les visites d'accompagnement seront prévues et annoncées par un courrier sous couvert du chef d'établissement.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire pleine de satisfactions et de réussites.

A.VAN DEN BULCK

S. COMPAIN

S. MELLET

